



VILLE DE GRACEFIELD
Au  de la Gatineau

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 27 mars 2020, adopté le règlement numéro 203-2020 intitulé «**Règlement no. 203-2020 modifiant le règlement 202-2019 fixant pour l'exercice financier 2020 l'imposition des taxes, les compensations pour services et le tarif pour documents détenus par les organismes municipaux**»

Donné à Gracefield, ce 3^e jour du mois d'avril 2020.



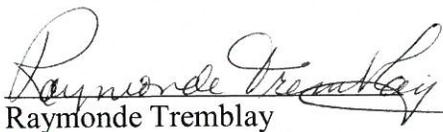
Raymonde Tremblay

Directrice générale adjointe et greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale adjointe et greffière adjointe de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal entre 8 :00 et 16 :00 heures, sur notre site Web et sur nos réseaux sociaux, le 3 avril 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 3^e jour du mois d'avril 2020.



Raymonde Tremblay

Directrice générale adjointe et greffière adjointe